

**Maison de quartier communale  
Heyvaert**  
Monsieur KALIBIONA  
Rue de Liverpool, 14  
1080 – BRUXELLES

V/Réf : votre fax du 19/04/07  
N/Réf. : AVL/CC/MSJ-2.112/s.412  
Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Rue Heyvaert. Réalisation d'une peinture murale sur le mur de clôture en béton bordant une entreprise de commerce de voitures.

En réponse à votre lettre du 19 avril 2007, nous avons l'honneur de vous communiquer ***l'avis favorable*** émis par notre Assemblée en sa séance du 9 mai 2007, concernant l'objet susmentionné.

La demande concerne la réalisation, par la maison de quartier, d'une fresque murale sur un mur en béton bordant le site d'une entreprise de commerce de voitures (d'Ieteren).

Lors de l'examen, en séance du 23/08/2006, du projet de modification des grilles d'accès à ce site, la Commission avait précisément invité l'auteur de projet à profiter de ces travaux pour améliorer l'aspect général du mur de clôture (remise en peinture, homogénéisation, etc.) et demandé, dans ce cadre, plus d'information sur l'élaboration éventuelle d'une fresque murale dont il était, à ce moment-là, déjà question.

Bien que le projet définitif de la fresque ne soit pas encore abouti et doive encore être soumis à l'approbation des autorités compétentes, la Commission est favorable à son principe car sa réalisation contribuera probablement à améliorer l'aspect du mur concerné.

Cela étant, ***la Commission demande, avant toute chose, à l'exploitant automobile responsable de ce mur, qu'il en vérifie la stabilité et qu'il s'en porte garant dans le temps*** afin de ne pas mettre en péril la sécurité des jeunes qui réaliseront la fresque.

La garantie, par l'exploitant, du maintien de la fresque à long terme, voire aussi longtemps qu'aucune nouvelle affectation ne sera décidée pour les parcelles que borde le mur, serait également souhaitable en regard du contexte social qui caractérise l'opération.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

J. DEGRYSE  
Président

c.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Sybille Valcke  
- A.A.T.L. – D.U. : Mme I. Van den Cruyce  
- Collège des Bourgmestre et Echevins de Molenbeek-Saint-Jean, Rue du Comte de Flandre, 20 -  
1080 Bruxelles